

COMMUNE DE COMMELLE-VERNAY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Septembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 21

L'an deux mille seize

Le quinze septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Commelle-Vernay dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **Monsieur FRECHET Daniel, Maire.**

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 08 septembre 2016.

PRESENTS : Mme Marie-France CATHELAND, Mr Noël MOULIN, Mme Aline TISSIER et Mr Gérard RIBELLES, Adjoints.

Mr Fernand BENETIERE, Mme Monique DURAND, Mme Marie-Josèphe GUILLAUME, Mr Bernard VERRIERE, Mme Françoise MASSON, Mme Gisèle BRESSON, Mr Jean-Michel REY, Mr Christian DARPHEUILLE, Mr Jean-Christophe LAFFAY, Mme Sandrine DUTHY, Mr Marc PATAY et Mr Fabien GOUTARD.

Absents excusés ayant donné procuration :

Mme Marie-Françoise BARLERIN (procuration à Mr Gérard RIBELLES),
Mr Robert DARMET (procuration à Mme Marie-France CATHELAND),
Mr David LACAN (procuration à Mr Noël MOULIN),
Mme Nathalie POUYET (procuration à Mr Daniel FRECHET).

Absents excusés n'ayant pas donné procuration :

Mme Martine MATTONI,
Mme Anne-Sophie PAGNIER.

Secrétaire de séance :

Mr Jean-Christophe LAFFAY.

OBJET : *Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2016.*

Lecture faite du compte-rendu de la séance précédente, Monsieur le Maire aborde les points suivants :

• **Demande de subvention au Conseil Départemental de la Loire au titre des amendes de police – Année 2017**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de COMMELLE-VERNAY envisage d'aménager une partie de la rue Jules Ferry pour des raisons de sécurité et de fonctionnalité.

Monsieur la Maire précise que la Commune de COMMELLE-VERNAY, en partenariat avec OPHEOR, a aménagé un lotissement au lieu-dit Gassouillat avec une voirie structurante appelée rue Georges Bizet. La rue Jules Ferry allant du carrefour avec la RD 43 à la rue Renoir est dégradée et accidentogène et nécessite un aménagement complet :

- Création de trottoirs,
- Gestion des eaux pluviales,
- Enfouissement des réseaux secs (SIEL),
- Réflexion sur le maintien du double-sens sur tout le linéaire de cette portion,
- Réfection de la couche de roulement.

Cette opération est estimée ce jour à 278 847 € HT. Une étude de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études DECLIC.

Compte tenu du coût de cet aménagement, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Loire au titre des amendes de police 2017 pour l'aménagement d'une partie de la rue Jules Ferry pour des raisons de sécurité et de fonctionnalité. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

• **Travaux d'aménagement d'une liaison modes doux le long de la RD 43 à COMMELLE-VERNAY - Autorisation au Maire à signer le marché.**

Monsieur MOULIN, Adjoint, informe l'assemblée qu'une consultation a été lancée pour l'exécution des travaux d'aménagement d'une liaison modes doux le long de la RD 43 à COMMELLE-VERNAY.

Au vu de la mise en ligne sur la plateforme des marchés publics le 27/07/2016 et la publication sur l'Essor le 27/07/2016, 3 entreprises ont remis des propositions pour le lot n° 1 - Voiries et 4 entreprises pour le lot n° 2 - Espaces verts.

L'ouverture des offres a eu lieu le 06 septembre 2016. Un examen des offres a été effectué par le bureau d'études REALITES et la commission communale de voirie. Au vu des propositions remises par les entreprises et après analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre suivante :

- Pour le lot n° 1 – Voiries : Entreprise EUROVIA pour un montant de 244 316,50 € HT soit 293 179,80 € TTC.
- Pour le lot n° 2 – Espaces verts : Entreprise PJA pour un montant de 37 858,00 € HT soit 45 429,60 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché public relatif à l'aménagement d'une liaison modes doux le long de la RD43.

• **Etude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une partie de la rue Jules Ferry de COMMELLE-VERNAY - Autorisation au Maire à signer le marché**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été lancée pour réaliser l'étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une partie de la rue Jules Ferry de COMMELLE-VERNAY.

Trois bureaux d'études ont été consultés le 26 juillet 2016 et ont remis des propositions.

L'ouverture des offres a eu lieu le 12 septembre 2016. Un examen des offres a été effectué. Au vu des propositions remises par les bureaux d'études et après analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre du Bureau d'études DECLIC pour un montant de 8 900,00 € HT soit 10 680,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché public relatif à l'étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une partie de la rue Jules Ferry.

• **Fournitures scolaires et administratives - Autorisation au Maire à signer le marché.**

Madame CATHELAND, Adjointe, informe l'assemblée qu'une consultation a été lancée pour l'achat des fournitures scolaires et administratives de Commelle-Vernay.

3 entreprises ont été consultées le 28 juillet 2016. Une seule entreprise a répondu. L'ouverture de cette offre a eu lieu le 26 août 2016. Un examen de cette offre a montré qu'elle répondait à notre demande. Aussi, il est proposé de retenir l'entreprise PAPECO :

- Lot n° 1 - Fournitures de bureau : remise sur prix catalogue de 8 % ;
- Lot n° 2 – Fourniture de manuels scolaires et livres : remise de 25 % sur les ouvrages scolaires et de 9 % sur les non scolaires,
- Lot n° 3 – Fourniture de ramettes de papier : remise sur prix catalogue de 8 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché public relatif à l'achat de fournitures scolaires et administratives.

- **Subvention pour l'opération Pass'sport+ 2016 à l'association « Mini-golf du Roannais »**

Monsieur RIBELLES, Adjoint, rappelle au Conseil Municipal que l'objectif du dispositif Pass'Sport+ est de proposer des séances d'initiation ou de découverte de certaines activités sportives et de loisirs durant les vacances scolaires d'été, en partenariat avec le tissu associatif sportif local.

Lors du vote du budget 2016, la somme de 300 €, qui est attribuée aux associations communales qui assurent l'organisation d'une activité dans le cadre de l'opération Pass'Sport+, n'a pas été explicitement détaillée dans la liste des subventions attribuées à chaque association.

Aussi, il est nécessaire de délibérer pour attribuer la somme d'un montant de 300 € à l'association dénommée « Mini-golf du Roannais » pour l'organisation d'un stage lors de la saison 2016 dans le cadre de l'opération Pass'Sport+. L'assemblée accepte à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

- **Subvention pour la course pédestre Fun Run 2016 « Courir et s'amuser à COMMELLE-VERNAY » au Sou des écoles**

Monsieur RIBELLES, Adjoint, rappelle au Conseil Municipal qu'une course pédestre est organisée le 16 octobre 2016 sur la commune de COMMELLE-VERNAY.

L'organisation de cette course est assurée par le Sou des écoles. Aussi, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 500 € pour participer aux frais occasionnés par cet événement.

Mr RIBELLES précise que cette subvention est spécifique. En effet, cette manifestation fédère quatre associations communales et répond à une demande de l'école compte tenu des excellents résultats des enfants de COMMELLE-VERNAY lors d'épreuves similaires notamment à ROANNE.

L'assemblée accepte à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

- **Emplacements Cimetières et Columbarium – Tarifs 2017**

Comme chaque année à la même période, Monsieur MOULIN, Adjoint, propose de fixer les tarifs des concessions de cimetières, ainsi que ceux des emplacements au columbarium en précisant que les tarifs subissent l'augmentation liée au coût de la vie soit environ 2 %.

Il est alors proposé d'adopter les tarifs suivants pour 2017 :

Concessions de cimetières : Ces tarifs s'appliquent pour une concession ou un renouvellement de concession.

- 30 ans	80 €/m ²
- 50 ans	105 €/m ²

Emplacements du columbarium :

- case urne 2 places (30 ans)	600 €
- cave urne 4 places (30 ans)	690 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs proposés.

● **Salle d'Animation – Tarifs de location 2017**

Monsieur RIBELLES, Adjoint, propose à l'assemblée de fixer les tarifs de location de la Salle d'Animation pour l'année 2017. Il propose une augmentation de 2 % par rapport aux tarifs de l'année 2015. Il précise que cela correspond à l'augmentation liée au coût de la vie. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs proposés.

● **Tarifs du restaurant scolaire communal – Année 2017**

Madame CATHELAND, Adjointe, rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'ouverture du restaurant scolaire communal au 01 janvier 2013 a nécessité la fixation de tarifs de restauration pour les utilisateurs du restaurant scolaire. Ceux-ci ont été approuvés par délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2012 puis par délibération du 12 septembre 2013, du 11 septembre 2014 et du 10 septembre 2015. Ils ont été déterminés selon le quotient familial ou le lieu de résidence.

Madame CATHELAND propose d'appliquer les tarifs suivant :

A compter du 1er janvier 2017 et pour l'année civile 2017, les tarifs seront les suivants :

● QF jusqu'à 450 € :	2,55 €
● QF de 451 à 750 € :	3,66 €
● QF à partir de 751 :	4,01 €
● Tarif extérieur commune et adultes :	4,66 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2017.

• **Cadeau de départ d'un agent de service des écoles et d'un enseignants de la commune de Commelle-Vernay**

Madame TISSIER, Adjointe, propose aux membres du Conseil Municipal d'offrir un cadeau à Madame Madeleine METTON, personnel des écoles à la mairie pour son départ en retraite (valeur 300 €) ainsi qu'à Mr Jean-François CHAZAL, professeur des écoles pour son départ en retraite (valeur 150 €).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

• **Intercommunalité - Réinformatisation des médiathèques et fourniture de portails documentaires - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Roanne et les communes de Mably, Villerest et Commelle-Vernay - Désignation des représentants au sein de la Commission d'Appel d'Offres – Approbation.**

Monsieur MOULIN, Adjoint, informe le Conseil Municipal que, compte tenu de l'intérêt de mutualiser les achats pour diminuer les coûts et améliorer la qualité du service et afin de faciliter la gestion du marché de ré-informatisation des médiathèques, il est proposé de constituer un groupement de commandes entre la Ville de Roanne et les communes de Mably, Villerest et Commelle-Vernay, pour le choix de prestataires uniques pour chacune des prestations.

Il précise que la création de ce groupement de commande nécessite la passation d'une convention constitutive entre les membres. Dans cette perspective, il est également nécessaire que le Conseil Municipal désigne un membre titulaire et un membre suppléant appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres commune de ce groupement de commandes. Les élus désignés doivent être membres à voix délibérative de la Commission d'Appel d'Offres de la commune de Commelle-Vernay.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention constitutive du groupement de commandes et désigne un membre titulaire et un membre suppléant parmi les membres à voix délibérative de la Commission d'Appel d'Offres de Commelle-Vernay. :

- Titulaire : Mr Fernand BENETIERE,
- Suppléante : Mme Marie-Josèphe GUILLAUME.

• **Personnel communal – Modification de la quotité horaire pour deux agents au service des écoles.**

Madame CATHELAND, Adjointe, informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier la quotité horaire de deux agents aux services des écoles suite aux différents mouvements de personnel au sein de ce même service (un départ en juillet 2016 et un début 2017). Il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs mais pas de supprimer les postes existants.

Aussi, il est proposé de relever les quotités horaires de :

- Un agent à temps non complet sur un grade d'adjoint techniques de 2ème classe à 15h hebdomadaires (au lieu de 11h hebdomadaires),
- Un agent à temps non complet sur un grade d'adjoint techniques de 2ème classe à 12h hebdomadaires (au lieu de 9h hebdomadaires).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Certifié conforme.
A Commelle-Vernay, le 15 septembre 2016.



Le Maire,

LORED. FRECHET